



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022**

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 06 octobre 2022  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Julie BERNICAL Alain VAUZOUR, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Nathalie DUBOIS, Jean François VERLHAC, Albert LAURENT, Claude MONEGER, Jean-Jacques VAILLANT et Jérôme TADEUSZAK  <u>Étaient excusés</u> : Laure-Hélène MASSON qui donne procuration à Sébastien CHABENAT Léa DUMOND qui donne procuration à Jean-François VERLHAC Séverine VIGIER qui donne procuration à Julie BERNICAL Jean-François LAFAURIE qui donne procuration à Jean-Jacques VAILLANT.  <u>Était absent</u> :  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	11	
Pour	15	
Contre	/	
Abstention	/	

Objet : Préparation du plan triennal départemental 2023-2025 – **Adopté à l'unanimité des membres présents**

Pour la période 2023 – 2025, la commune de Lanteuil a pour projet :

Catégorie de projets	Intitulé du projet	Montant HT	Montant TTC	Année	Priorité
Bâtiments communaux	Local technique communal avec photovoltaïque	234 500,00 €	281 400 €	2023	1
Rénovation énergétique	Travaux de rénovation énergétique de l'ancienne école et de réhabilitation d'un logement	498 000,00 €	597 628,50 €	2024 2025 2026	1
Autre	Acquisition véhicule électrique	22 753,76 €	29 665,16 €	2023	2

Objet : Demande de subvention Local Technique – Actualisation de prix – **Adopté à l'unanimité des membres présents**

En raison de l'évolution des prix, une actualisation du coût du projet a été réalisée. Ainsi, le nouveau montant pour la construction du local, études préliminaires et maîtrise d'œuvre comprise, s'élève à 234 500€HT, soit

281 400€TTC. Décision de solliciter les services du Département, les services de l'Etat pour actualiser le dossier de demande de financement au titre de la D.E.T.R et d'annuler la demande de DSIL sur ce projet.

Objet : Tarif service assainissement année 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres présents**

Maintien des tarifs 2022 pour l'année 2023.

La séance est levée à 19h35.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS

